



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 JUIN 2023

DÉLIBÉRATION N°DEL2023-108

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association 4 Roues 4 Ailes (Sports)

752

Rapporteur : Alain GUENZI

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	31
Nombre de pouvoirs	8
Votants	39

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-neuf heures et une minute, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 21 juin 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Nelson FONSECA, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Cherif DERBALI, François JAGUIN, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Pouvoirs

Fouzia KAMAL donne procuration à Talal ABDELKADER, Lydie GUERIN donne procuration à Yucel KISA, Sophie WILLEMIN donne procuration à Ratko KLISURA, Chantal DESEYNE donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Hélène BARBE donne procuration à Christine PICARD, Jacques ALIM donne procuration à Cherif DERBALI, Josette MARTIN donne procuration à Nicola CARNEVALE, Carine GENTIL donne procuration à Valentino GAMBUTO

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Amber NIAZ

Le Conseil municipal lors de sa séance du 11 avril 2023 a accordé une subvention de 500,00€ afin d'aider l'association à participer au 4L Trophy.

Les pièces administratives fournies par l'association ne correspondent pas à la délibération, il convient de redélibérer afin de régulariser la situation.

Le 4L Trophy est le plus grand rallye humanitaire d'Europe, reliant la France au Maroc. Il regroupe chaque année plus de 1 200 équipages de Renault 4L, ouvert uniquement aux étudiants.

Les équipages ont pour mission d'emporter des denrées alimentaires et fournitures diverses qui seront distribuées aux familles dans le besoin par le biais de la Croix Rouge.

La 26ème édition de ce rallye s'est déroulée du 16 février 2023 au 26 février 2023.

Cette année, deux jeunes drouais, membres de l'association « 4 Roues 4 Ailes » ont participé à ce raid et ils ont adressé à la Ville de Dreux une demande de subvention pour leur permettre d'avoir le budget nécessaire à leur voyage.

Considérant l'intérêt de la démarche qu'ils entreprennent et sa dimension solidaire, eu égard également à leur engagement de rendre compte à leur retour, de leur expérience en direction du public drouais, il est proposé d'octroyer à l'association « 4 Roues 4 Ailes », une subvention exceptionnelle de 500 €.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Solidarité, Santé, Démocratie locale, Vie des quartiers, Éducation, Jeunesse, Culture et politique sportive.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Alain GUENZI,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

- Décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'association « 4 Roues 4 Ailes ».

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 29 juin 2023


Le Maire,
Conseiller régional,

Pierre-Frédéric BILLET